

## FOIRE AUX QUESTIONS POUR LES ATELIERS EN LIGNE A LA DEMANDE

Quel que soit l'endroit où se situe votre établissement dans le monde, les membres de votre personnel peuvent participer à un atelier en ligne qui vous garantira une expérience d'apprentissage de grande qualité ayant les mêmes concepts pédagogiques que ceux explorés dans un atelier traditionnel. En plus d'être économiques, les ateliers en ligne ont l'avantage de contribuer au processus d'autorisation ou d'évaluation d'un établissement pour devenir une école du monde de l'IB.

Les établissements, les districts scolaires, les ministères de l'Éducation et les associations de l'IB qui souhaitent demander la formation de sept participants ou plus lors d'un atelier peuvent postuler à un **atelier en ligne à la demande** présenté exclusivement au personnel d'un établissement ou d'un groupe d'établissements.

### Qu'est-ce qu'un atelier en ligne à la demande ?

Ce modèle de présentation permet à un établissement, un district scolaire, un ministère de l'Éducation ou à une association de l'IB d'organiser un atelier en ligne en groupe fermé, aussi désigné « atelier regroupant un ou plusieurs établissements ».

Les participants recevront une formation asynchrone guidée par un animateur d'atelier sur une période de quatre semaines. L'animateur de cet atelier en ligne fournira aux participants des instructions sur la manière de participer et sur le temps nécessaire pour mener à bien les différentes activités d'apprentissage. Veuillez noter que les ateliers de présentation « Développer le PEI » et « Développer le POP » s'étendent sur une période d'une semaine.

### Comment dois-je procéder pour postuler à un atelier en ligne à la demande ?

Les établissements devront se connecter à Mon IB, sélectionner l'onglet **Demande d'atelier** et cliquer sur le bouton **Nouvel événement** pour faire une demande d'atelier. Cliquez [ici](#) pour obtenir des instructions détaillées pour faire une demande d'atelier sur le portail des demandes.

### Quels ateliers sont proposés en ligne ou à la demande ?

Les ateliers ne sont pas tous disponibles à la demande. Veuillez consulter le catalogue des ateliers et services de l'IB avant de faire votre demande. Vérifiez que le symbole en ligne est présent à côté du titre de l'atelier afin de vous assurer que l'atelier que vous avez choisi est proposé dans ce format, sinon votre demande sera refusée.

Veuillez noter que les ateliers en ligne se déroulent en anglais, en espagnol et en français. Seuls les ateliers suivants sont également proposés dans d'autres langues.

- **En chinois** – « Théorie de la connaissance » (catégorie 1), « Faire une réalité du Programme primaire », « Chinois A : littérature » (catégorie 1)
- **En turc** – « Faire une réalité du Programme primaire »

### Quelles sont les dates proposées, les dates limites pour la demande et les dates limites d'inscription ?

**Dates proposées** – Tous les ateliers commencent le premier mercredi du mois et suivent le même programme que nos ateliers en ligne. Les ateliers de présentation « Développer le PEI » et « Développer le POP » commencent à cette même date, toutefois, leur durée s'entend sur une semaine seulement.

**Date limite pour la demande** – Cinq semaines avant le début de l'atelier.

**Date limite pour l'inscription** – Trois semaines avant le début de l'atelier.

### Quand mon atelier sera-t-il confirmé ?

Une fois votre demande approuvée, vous recevrez un accusé de réception par courriel de la part de votre interlocuteur privilégié. Le processus d'approbation prend généralement deux à cinq jours ouvrables.

### Comment saurai-je que j'ai envoyé ma demande correctement ?

Vous recevrez un courriel automatique dès que vous aurez envoyé votre demande.

### Quels sont les critères de réussite ?

<https://ibo.org/fr/professional-development/workshop-delivery-options/workshops-at-scheduled-events/online-workshops/completion-requirements>

### Comment puis-je inscrire des participants ? Puis-je changer les informations des participants déjà inscrits ?

Vous recevrez un lien d'inscription une fois que l'IB aura traité la demande.

Vous pourrez modifier les informations des participants dans notre système d'inscription avant date limite d'inscription.

### Que faire si je dois modifier les informations d'un participant après la date limite d'inscription ?

Les modifications ne sont pas autorisées après la date limite d'inscription. Nous conseillons vivement aux établissements et aux personnes chargées de l'inscription des participants de vérifier l'exactitude de toutes les informations avant la date limite.

Veillez vérifier soigneusement les informations suivantes : le titre de l'atelier, le nom du participant et son adresse électronique. Veuillez noter que l'adresse électronique sera utilisée pour créer l'identifiant de connexion à la plateforme d'apprentissage en ligne. Il est de ce fait essentiel de fournir une adresse électronique exacte.

### Quand les participants recevront-ils leurs identifiants de connexion à la plateforme d'apprentissage en ligne ?

Les participants recevront un courriel contenant leurs identifiants pour se connecter à notre plateforme d'apprentissage au moins une semaine avant le début de l'atelier.

### Combien coûte un atelier ?

Tous les ateliers (sauf les ateliers de présentation « Développer le PEI » et « Développer le POP ») : tarif fixe de **3 000 USD** pour un nombre de participants compris entre 7 et 25. Si vous avez plus de 25 participants, il faudra demander un autre atelier.

Ateliers de présentation « Développer le PEI » et « Développer le POP » (formation requise pour tous les membres du personnel et les enseignants du PEI). Si vous avez plus de 50 participants, il faudra demander un autre atelier.

- Tarif fixe de **3 000 USD** pour un nombre de participants compris entre 7 et 50.
- Tarif fixe de **6 000 USD** pour un nombre de participants compris entre 51 et 100.
- Tarif fixe de **9 000 USD** pour un nombre de participants compris entre 101 et 150.

### **Comment cet atelier sera-t-il facturé ?**

Une facture sera envoyée après la date limite d'inscription et avant le début de l'atelier pour tous les événements qui seront payés par un seul organisme de facturation.

Une facture sera envoyée après l'atelier pour tous les événements qui seront payés par plusieurs organismes de facturation. Le paiement par carte de crédit n'est pas accepté pour les événements payés par plusieurs organismes de facturation.

### **Que faire si je dois obtenir une facture avant cette date en raison de la politique de paiement de mon établissement ou de mon district ?**

Écrivez à votre interlocuteur local pour les questions de perfectionnement professionnel par courriel à l'adresse [iba.conferencedept@ibo.org](mailto:iba.conferencedept@ibo.org) (région Amériques) ou [ibaemevents@ibo.org](mailto:ibaemevents@ibo.org) (région Afrique, Europe et Moyen-Orient) et un lien vous sera envoyé.

### **Quelle est la politique en matière d'annulation et de remboursement ?**

<https://www.ibo.org/globalassets/professional-development/terms-and-conditions/requested-pd-global-regional-terms-and-conditions-fr.pdf>

### **Informations importantes concernant les ateliers en ligne**

<https://ibo.org/fr/professional-development/workshop-delivery-options/request-a-workshop/request-an-online-workshop>